



COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

Trente-neuvième session
Rome (Italie), 15-20 octobre 2012
Point VII.a de l'ordre du jour
SUIVI DES PROGRÈS ACCOMPLIS CONCERNANT LES DÉCISIONS PRISES ET LES RECOMMANDATIONS FORMULÉES PAR LE CSA À SA TRENTE-SEPTIÈME SESSION (octobre 2011)

Le présent document fait le point concernant les recommandations et l'application des décisions prises par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) à sa trente-septième session. Un résumé des principales décisions ou recommandations, avec indication de leur source dans le rapport final de la trente-septième session du CSA, figure dans la colonne de gauche et la suite qui y a été donnée dans la colonne de droite.

III. Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale

A chargé le Bureau du CSA, en concertation avec le Groupe consultatif et le Secrétariat, de convoquer une session supplémentaire de négociation en vue de mettre au point définitivement les Directives volontaires aussitôt que possible compte tenu du programme de travail du Comité et des ressources disponibles.

Source: Rapport final de la trente-septième session du CSA, par. 15.

Au terme de deux sessions de négociation supplémentaires du 5 au 9 mars 2012 et du 25 au 28 juillet 2012, les Directives volontaires ont été approuvées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) à sa trente-huitième session (extraordinaire) le 11 mai 2012.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

V. TABLES RONDES

V.A. - COMMENT ACCROÎTRE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LES INVESTISSEMENTS AGRICOLES FAVORABLES AUX PETITS EXPLOITANTS

A demandé au Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition de prévoir, dans son programme d'activités à venir et compte tenu des ressources disponibles, une étude comparative des obstacles à l'investissement agricole des petits exploitants dans différents contextes, ainsi que des politiques susceptibles d'être adoptées pour lever ces obstacles.

À l'initiative du Groupe d'experts, une consultation électronique ouverte à tous a eu lieu sur ce thème du 16 avril au 7 mai 2012. Les conclusions finales devraient être utiles pour la préparation d'un rapport à soumettre à la session plénière du CSA en octobre 2013.

Source: Rapport final de la trente-septième session du CSA, par. 29 vii).

A soutenu le lancement d'un processus de consultation extensif au sein du CSA aux fins de l'élaboration de principes pour des investissements agricoles responsables et d'une plus large adhésion à ces principes. Ce processus de consultation serait entamé peu après qu'auraient été approuvées les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.

Le Groupe de travail à composition non limitée du Bureau du CSA chargé de ce processus a élaboré une proposition concernant le cadre de référence, la portée et la forme du processus consultatif – pour examen à la trente-neuvième session du CSA (CFS 2012/39/6).

Source: Rapport final de la trente-septième session du CSA, par. 29 ix).

V.B. ÉQUITÉ HOMMES-FEMMES, SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION

A invité instamment le Bureau à encourager la définition d'indicateurs spécifiques, d'objectifs et de calendriers – et à y participer activement si nécessaire, aux côtés de l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) – pour mesurer les progrès accomplis s'agissant d'améliorer la sécurité alimentaire des femmes et à inviter ONU-Femmes à faire rapport sur cette question au CSA à sa trente-neuvième session.

Les institutions dont le siège est à Rome (FAO, FIDA et PAM), en collaboration avec ONU-Femmes, ont mis au point un programme conjoint sur le thème « Accélérer la réalisation de l'autonomisation économique des femmes rurales ». De nouveaux efforts s'imposent pour renforcer les liens entre le CSA et ONU-Femmes.

Source: Rapport final de la trente-septième session du CSA, par. 38.

Proposer des formules afin d’expliquer clairement le sens et les éventuels différents usages des expressions « sécurité alimentaire », « sécurité alimentaire et nutrition », « sécurité alimentaire et nutritionnelle » et « sécurité nutritionnelle » au CSA en vue de normaliser la terminologie officielle que le Comité devrait utiliser.	Une équipe spéciale qui était dirigée par le Secrétariat du Comité permanent de la nutrition et le Secrétariat du CSA et composée de membres du Groupe consultatif, en concertation avec le Bureau du CSA et d'autres parties prenantes au CSA, a préparé un document contenant des recommandations sur l'utilisation standard de la terminologie qui sera soumis au CSA à sa trente-neuvième session (CFS 2012/39/4).
Source: Rapport final de la trente-septième session du CSA, par. 43.	
V.C. INSTABILITÉ DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES	
Fournir un appui au Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS) et au Forum d'intervention rapide et assurer des liens entre le Forum et le CSA.	Le Bureau du CSA s'est mis en relation avec les secrétariats et les présidents du système AMIS et du Forum d'intervention rapide. Des dispositifs de dialogue et de représentation mutuelle sont à l'étude.
Source: Rapport final de la trente-septième session du CSA, par. 50 e) et f).	
Charger le Groupe d’experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition de faire une étude sur la protection sociale et les filets de sécurité et leur impact quant à l'atténuation des effets négatifs de l'instabilité des prix des denrées alimentaires.	Le Groupe d'experts a rédigé un rapport pour la Table ronde sur la protection sociale et la sécurité alimentaire à soumettre au CSA à sa trente-neuvième session (CFS 2012/39/2).
Source: Rapport final de la trente-septième session du CSA, par. 50 k).	
Charger le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition de faire une étude documentaire comparative des répercussions positives et négatives des agrocarburants sur la sécurité alimentaire.	Le Groupe d'experts a lancé une consultation électronique sur ce thème du 20 mars au 16 avril. Les conclusions devraient servir à la préparation d'un rapport à soumettre au CSA à sa session plénière en octobre 2013.
Source: Rapport final de la trente-septième session du CSA, par. 50 i).	
j) Demander aux organisations internationales concernées d’évaluer plus avant les contraintes et l’efficacité qui caractérisent les réserves alimentaires locales, nationales et régionales;	La Banque mondiale, en concertation avec la FAO, le PAM et d'autres partenaires, traite ces questions simultanément; il s'agit d'évaluer les stocks régulateurs et les réserves alimentaires et de préparer un code de conduite relatif aux réserves alimentaires humanitaires d’urgence.
m) Approuver les efforts que le G20 a demandé au Programme alimentaire mondial (PAM) et à	

d'autres organisations et partenaires internationaux (notamment la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest [CEDEAO]), ainsi qu'aux pays d'Afrique de l'Ouest, pour qu'ils apportent leur appui à la mise en place en Afrique de l'Ouest d'un projet pilote concernant une réserve alimentaire humanitaire d'urgence, régionale et ciblée;	Le Bureau et le Groupe consultatif seront tenus informés des résultats de ces efforts.
n) Demander que les organisations internationales, en consultation avec les parties prenantes compétentes, élaborent un cadre pour un projet de code de conduite volontaire relatif à la gestion de réserves alimentaires humanitaires d'urgence, devant être examiné plus en détail par le CSA.	
Source: Rapport final de la trente-septième session du CSA, par. 50 j), m), n).	
VI. COORDINATION MONDIALE ET APPUI AUX PROCESSUS NATIONAUX	
VI. A. CARTOGRAPHIE DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION AU NIVEAU DES PAYS – LA VOIE À SUIVRE et VI.B ÉTUDES DE CAS PAR PAYS SUR LA CARTOGRAPHIE	
A demandé au Secrétariat de continuer à faciliter le processus d'élaboration et de mise en œuvre de la cartographie de la sécurité alimentaire et de la nutrition au niveau des pays et de faire le point sur cette question lors de la session du CSA en 2012;	L'équipe spéciale chargée de la cartographie a poursuivi son travail en 2012. Des présentations de la plateforme web sur la cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition (MAFSAN) – y compris des expériences de pays – ont été faites lors des conférences régionales de la FAO et des contributions supplémentaires ont été apportées, notamment un atelier sur l'harmonisation tenu à la FAO à Rome du 3 au 5 septembre. Un rapport d'activité a été préparé qui sera soumis à la trente-neuvième session du CSA au titre du point VII de l'ordre du jour Suivi, cartographie et suite donnée (CFS 2012/39/9). Les conclusions de l'atelier, y compris des présentations par les participants, seront aussi mises en commun durant la trente-neuvième session extraordinaire sur les expériences des pays et des régions.
et que le processus de cartographie des activités relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition soit examiné durant les conférences régionales de la FAO en 2012. Les conclusions des débats seront présentées au CSA.	
Source: Rapport final de la trente-septième session du CSA, par. 54 i), vii), viii).	
VI. C. ÉTAT D'AVANCEMENT DU CADRE STRATÉGIQUE MONDIAL	
Insérer dans la version finale du Cadre stratégique mondial les décisions et les	La première version du Cadre stratégique mondial contient ces éléments et sera présentée à la

recommandations formulées par le CSA à sa trente-septième session concernant l'instabilité des prix des denrées alimentaires, les investissements agricoles favorables aux petits exploitants, l'équité hommes-femmes, la sécurité alimentaire et la nutrition.	trente-neuvième session du CSA pour examen (CFS 2012/39/5).
Source: Rapport final de la trente-septième session du CSA, par. 56 iii).	
VI. D. EXAMEN DES MÉTHODES D'ESTIMATION DU NOMBRE DE PERSONNES SOUFFRANT DE LA FAIM	
A approuvé la proposition visant à créer une série d'indicateurs de base de la sécurité alimentaire ainsi que le processus à suivre pour ce faire et a recommandé vivement à la FAO d'améliorer son mode de mesure de la sous-alimentation, en s'attachant en particulier à améliorer les données et les paramètres d'évaluation employés, en faisant en sorte qu'ils soient plus à jour et plus fiables.	<i>L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde</i> publié par la FAO en 2012 présente les tendances de la sous-alimentation sur la base de la nouvelle méthodologie et fait une mise au point sur une série d'indicateurs de la sécurité alimentaire.
Source: Rapport final de la trente-septième session du CSA, par. 57 i) et ii).	
VII. MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME DU CSA	
VII. A. RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CSA	
A demandé au Bureau de recommander que l'Article XXXIII du Règlement général de l'Organisation soit mis à jour lors de la prochaine session ordinaire du CSA; A invité le Bureau à étudier un système de roulement pour le mandat du secrétaire du CSA entre la FAO, le FIDA et le PAM. Le Comité a indiqué qu'un certain nombre de points devaient être précisés et améliorés, notamment les modalités d'élection du président, entre autres les limites relatives au mandat (réligibilité), la date limite de communication des candidatures et le roulement entre les régions. Les procédures d'élection des membres du Bureau et de leurs suppléants devraient être également précisées. Les améliorations qui seront apportées à ces points, ainsi qu'une version révisée de	Le Groupe de travail du Bureau du CSA sur le règlement intérieur a examiné ces demandes et a présenté un règlement intérieur révisé du CSA pour examen à la trente-neuvième session du Comité (CFS 2012/39/12).

l'Article XXXIII du Règlement général de l'Organisation, qui devra être approuvée par la Conférence de la FAO, seront présentés au CSA à sa trente-huitième session, en 2012.	
Source: Rapport final de la trente-septième session du CSA, par. 61 i), iii), par. 62.	
A demandé au Bureau de continuer d'examiner, en coordination avec les organismes pertinents, les modalités et les conditions d'incorporation dans son secrétariat d'autres instances des Nations Unies s'occupant directement de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de manière à ce que le CSA puisse prendre une décision en connaissance de cause à sa prochaine session ordinaire.	Cette question n'a pas été traitée directement.
Source: Rapport final de la trente-septième session du CSA, par. 61 iv).	
VII. B. CADRE AXÉ SUR LES RÉSULTATS	
Par. 63 ii) - A demandé au Secrétariat d'établir, sur la base des engagements pris depuis la réforme du CSA, un rapport annuel succinct sur les dépenses engagées sur les ressources disponibles, par rapport aux prévisions de dépense; et Par. 63 iii) - A demandé au bureau du CSA de travailler avec le Secrétariat à une intégration plus poussée du Programme de travail et budget 2012-2013 et du cadre axé sur les résultats, en vue d'élaborer un programme de travail et budget pluriannuel plus détaillé et assorti de priorités, qui sera présenté au CSA en 2012.	Le Groupe de travail à composition non limitée du Bureau du CSA sur le programme de travail et les priorités a donné suite à ces demandes en préparant un programme de travail pluriannuel qui sera soumis au CSA à sa trente-neuvième session pour examen (CFS 2012/39/11).